

## RÉCOLTE DE BOIS ET PRODUCTION DE SCIAGES EN 2023

# Forêts régionales : le bois énergie progresse, le bois d'œuvre s'essouffle

En 2023, la récolte de bois rond en Centre-Val de Loire atteint 2,1 millions de m<sup>3</sup>, un volume élevé malgré un léger recul par rapport à l'année précédente, qui s'explique probablement par les difficultés d'accès aux parcelles engorgées en raison des abondantes précipitations de la fin de l'année et qui se sont prolongées une partie de l'année 2024. Mais derrière cette stabilité globale se cachent également des évolutions contrastées selon les usages : forte baisse du bois d'œuvre, hausse notable du bois énergie et dynamique plus modérée du bois d'industrie. Cette tendance reflète les tensions économiques et climatiques qui pèsent sur la filière, ainsi que les mutations structurelles du marché. La filière sciage, en particulier, poursuit son recul entamé il y a une décennie, confrontée à un approvisionnement irrégulier, à une concurrence accrue et à des difficultés d'investissement.

En 2023, hors autoconsommation, 2,1 millions de m<sup>3</sup> de bois rond ont été récoltés et commercialisés sur le périmètre de la région Centre-Val de Loire par les exploitations forestières.

Bien que la récolte de 2023 diminue de 1 % par rapport à l'année 2022, elle reste la seconde plus importante récolte observée jusqu'alors. Ce recul est moins marqué qu'en métropole (- 1,9 %) mais masque toutefois des contrastes importants selon le type d'utilisation du bois.

La récolte régionale commercialisée en 2023 est désormais destinée quasiment à parts égales au bois d'œuvre (34 %), au bois d'industrie (32 %) et au bois énergie (34 %).

### Un recul généralisé des récoltes de bois d'œuvre en 2023

La récolte de **bois d'œuvre** recule de façon plus prononcée (- 9,2 %) qu'en

métropole. Cette baisse concerne tant les feuillus que les conifères. Il s'agit même du plus faible niveau de récolte enregistré depuis 2015. Ce repli, observé pour les principales essences exploitées en région comme en France métropolitaine (chêne, peuplier, douglas, pin sylvestre, pin maritime, sapin-épicéa), est le résultat d'une conjonction de facteurs économiques, conjoncturels et structurels. Le ralentissement marqué du secteur du bâtiment, frappé par la hausse des taux d'intérêt, l'inflation et les difficultés de financement, a entraîné une baisse de la demande en sciages, charpentes et menuiseries. Cette contraction du marché s'est traduite par une moindre sollicitation des grumes, incitant les exploitants à réduire ou différer leurs coupes.

Par ailleurs, après les tensions sur l'approvisionnement de 2021-2022 et les prix records atteints sur

certaines essences comme le chêne, l'année 2023 marque une phase de correction, avec des acheteurs plus prudents et un marché globalement attentiste. Les effets climatiques, notamment les sécheresses répétées, ont aussi contribué à une gestion plus conservatrice des peuplements : dans certains cas, les coupes ont été reportées pour préserver les sols ou limiter les risques sanitaires. Cette baisse des récoltes, bien que partiellement conjoncturelle, s'inscrit aussi dans une dynamique de fond, où les freins à l'exploitation durable deviennent de plus en plus prégnants. En effet, les exploitants doivent composer avec des contraintes croissantes : accès au foncier, morcellement de la propriété forestière, autorisations administratives complexes, pénurie de main-d'œuvre et difficulté d'accès à la ressource de qualité, notamment dans le domaine privé.

## La récolte de bois en Centre-Val de Loire en 2023

m <sup>3</sup> rond		Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	2023/2022 (%)
<b>Bois d'œuvre</b>									
Feuillus	Chêne	52 222	21 718	58 973	45 362	47 737	50 131	276 143	- 7
	Peuplier	10 418	12 491	20 963	51 696	18 471	8 509	122 548	- 4
	Hêtre	1 534	544	17	314	57	69	2 535	67
	Autres feuillus	1 069	843	2 195	5 762	1 216	1 518	12 603	- 27
	<b>Total feuillus</b>	<b>65 243</b>	<b>35 596</b>	<b>82 148</b>	<b>103 134</b>	<b>67 481</b>	<b>60 227</b>	<b>413 829</b>	<b>- 7</b>
Résineux	Sapin - Epicéa	401	693	310	874	2 588	1 603	6 469	- 34
	Pin	28 985	1 562	13 268	76 044	47 535	34 848	202 242	- 13
	Douglas	18 861	2 301	5 449	4 263	13 340	4 953	49 167	- 11
	Autres résineux	6 970	885	2 517	5 978	15 405	9 675	41 430	- 5
	<b>Total résineux</b>	<b>55 217</b>	<b>5 441</b>	<b>21 544</b>	<b>87 159</b>	<b>78 868</b>	<b>51 079</b>	<b>299 308</b>	<b>- 12</b>
<b>Total bois d'œuvre</b>		<b>120 460</b>	<b>41 037</b>	<b>103 692</b>	<b>190 293</b>	<b>146 349</b>	<b>111 306</b>	<b>713 137</b>	<b>- 9</b>
<b>Bois d'industrie</b>									
Bois de trituration feuillus		101 229	3 002	57 473	40 991	68 531	55 441	326 667	0
Bois de trituration résineux		64 280	2 482	18 824	38 003	80 238	80 908	284 735	- 4
<b>Total bois de trituration</b>		<b>165 509</b>	<b>5 484</b>	<b>76 297</b>	<b>78 994</b>	<b>148 769</b>	<b>136 349</b>	<b>611 402</b>	<b>- 2</b>
Autres bois d'industrie		7 785	11 744	7 414	20 989	12 243	5 536	65 711	88
<b>Total bois d'industrie</b>		<b>173 294</b>	<b>17 228</b>	<b>83 711</b>	<b>99 983</b>	<b>161 012</b>	<b>141 885</b>	<b>677 113</b>	<b>3</b>
<b>Bois énergie</b>									
Bois de chauffage : bûches		71 599	18 300	71 831	77 129	57 530	40 303	336 692	5
Bois de chauffage : plaquettes		33 273	25 215	26 601	72 926	118 951	118 083	395 049	6
<b>Total bois énergie <sup>(1)</sup></b>		<b>104 872</b>	<b>43 515</b>	<b>98 432</b>	<b>150 055</b>	<b>176 481</b>	<b>158 386</b>	<b>731 741</b>	<b>5</b>
<b>Total récolte 2023</b>		<b>398 626</b>	<b>101 780</b>	<b>285 835</b>	<b>440 331</b>	<b>483 842</b>	<b>411 577</b>	<b>2 121 991</b>	<b>- 1</b>

<sup>(1)</sup> y.c. bois pour carbonisation

Source : Agreste - Enquête exploitations forestières et scieries 2023

## Classement des principales régions productrices de bois d'œuvre en 2023

Chêne (%)		Pin sylvestre (%)		Peuplier (%)	
France : 2 155 000 m <sup>3</sup> rond		France : 627 000 m <sup>3</sup> rond		France : 1 214 000 m <sup>3</sup> rond	
Bourgogne-Franche-Comté	26	Auvergne-Rhône-Alpes	30	Nouvelle-Aquitaine	21
Grand Est	20	<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>16</b>	Hauts-de-France	15
Nouvelle-Aquitaine	13	Grand Est	13	Pays de la Loire	14
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>13</b>	Occitanie	12	Grand Est	13
Auvergne-Rhône-Alpes	7	Nouvelle-Aquitaine	12	<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>10</b>
Hauts-de-France	6	Bourgogne-Franche-Comté	5	Bretagne	8
Normandie	5	Normandie	4	Auvergne-Rhône-Alpes	6

Source : Agreste - Enquête exploitations forestières et scieries 2023

## Un segment en progression : le bois d'industrie pour usages extérieurs

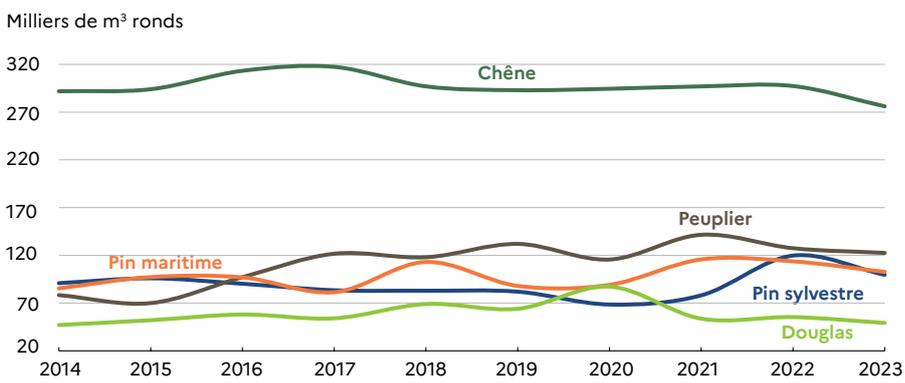
En 2023, la récolte de bois d'industrie hors trituration progresse nettement en Centre-Val de Loire, atteignant 65 700 m<sup>3</sup>, un volume encore modeste mais en nette hausse. Cette évolution peut s'expliquer en partie par le développement des usages extérieurs du bois (clôtures, poteaux, glissières, équipements de plein air), soutenus par des besoins accrus en aménagement rural et paysager et des tensions observées en 2023 sur le marché des piquets en bois, notamment ceux utilisés en viticulture touché par des difficultés d'approvisionnement depuis l'est de l'Europe. Ce segment permet également de valoriser des bois de qualité intermédiaire, non adaptés au sciage mais trop bons pour le bois énergie. Il s'insère dans une logique de circuits courts et de transformation locale, qui facilite la mobilisation des ressources forestières. Dans un contexte où la demande en bois d'œuvre recule, cette diversification des débouchés peut constituer un levier intéressant pour dynamiser la gestion forestière et maintenir l'activité des exploitants.

Le bois consacré à la trituration pour pâtes et panneaux, qui constitue cependant la principale composante du bois d'industrie avec 611 400 m<sup>3</sup> prélevés dans les forêts régionales, fléchit de 2,9 %.

## Bûches et plaquettes : le bois chauffe la région et alimente la transition

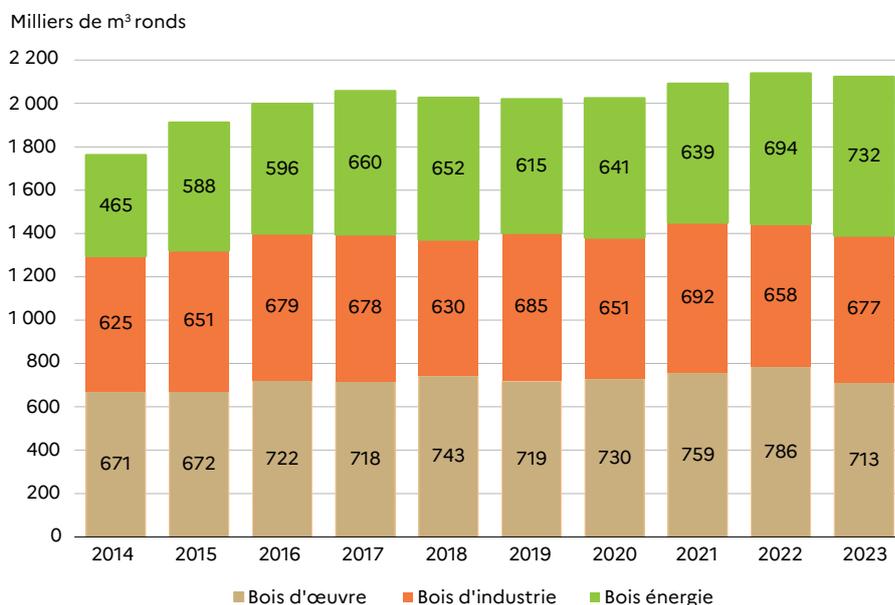
La récolte de **bois énergie** augmente fortement de 5,5 % en Centre-Val de Loire, comme au niveau national (+ 7,8 %) dans un contexte toujours favorable à l'utilisation du bois comme combustible.

## Évolution des récoltes de bois d'œuvre en région Centre-Val de Loire de 2014 à 2023



Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2014 à 2023

## Évolution de la récolte de bois dans le Centre-Val de Loire par type d'utilisation de 2014 à 2023



Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2014 à 2023

Cette progression concerne aussi bien les bois en rondins ou bûches plutôt destinés à alimenter les modes de chauffage domestique des particuliers comme les poêles, les cheminées, les inserts, les chaudières (+ 15 000 m<sup>3</sup> en volume commercialisé), que les plaquettes plutôt destinées à alimenter des modes de chauffage automatisés à plus grande échelle comme les chaudières collectives des écoles, hôpitaux, immeubles et les réseaux

de chaleur urbains ou agricoles (+ 23 000 m<sup>3</sup>).

Outre les avantages écologiques, économiques et sociaux qu'il procure, le bois déchiqueté apparaît aussi comme un combustible économique et sûr en terme de stabilité des prix en comparaison de la forte volatilité du prix des énergies fossiles ou fissiles (fioul, gaz, électricité).

Le Centre-Val de Loire compte ainsi plus de 200 installations collectives et industrielles<sup>1</sup> et le conseil régional, ainsi que l'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), soutiennent activement le développement de nouvelles chaufferies à travers des dispositifs comme le « Fonds Chaleur » et les « Contrats d'Objectifs Territoriaux pour les Énergies Renouvelables (COT ENR) », qui permettent de financer les études préalables et les investissements pour ces types de projets<sup>2</sup>.

Ces initiatives, qui visent à renforcer l'autonomie énergétique des territoires et à valoriser les ressources forestières locales contribuent à l'objectif national

ambitieux de décarbonation qui vise la neutralité carbone à l'horizon 2050, conformément aux engagements internationaux pris par la France (accords de Paris de 2015).

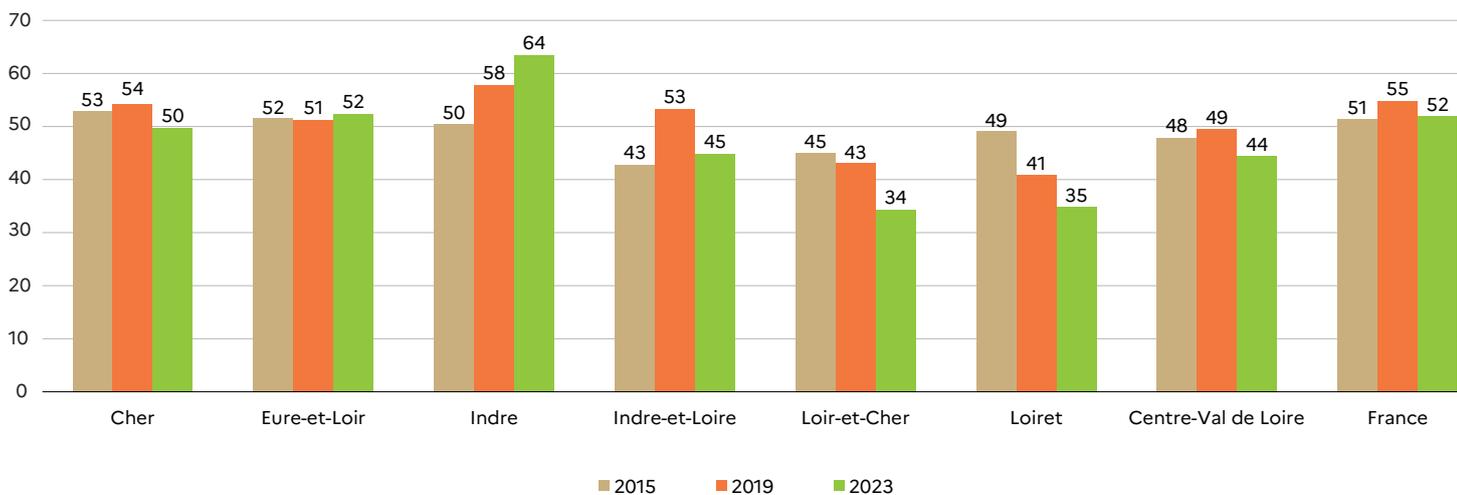
### Un taux de récolte certifié toujours en retrait par rapport à la moyenne nationale

En 2023, la part de la récolte de bois certifiée (sous les labels PEFC ou FSC) en Centre-Val de Loire reste inférieure à 50 %, contre une moyenne nationale de 52 %. La demande locale en bois certifié reste encore limitée et la valorisation de la démarche dans les prix de vente est parfois insuffisante, ce qui

freine l'incitation économique à s'engager dans ces dispositifs. La sensibilisation à la gestion durable et l'accompagnement vers la certification doivent être poursuivis dans certains territoires, en particulier au sein des départements les plus boisés du Loir-et-Cher et du Loiret. Enfin, la part relativement faible de forêts publiques (12 %) - systématiquement certifiées - contribue mécaniquement à tirer le taux régional vers le bas. Le développement de démarches collectives de certification et le renforcement de la demande aval (notamment dans la construction et l'énergie) constituent les principaux leviers à privilégier pour améliorer ce constat.

### Part de la récolte de bois certifié entre 2015 et 2023

Part en %

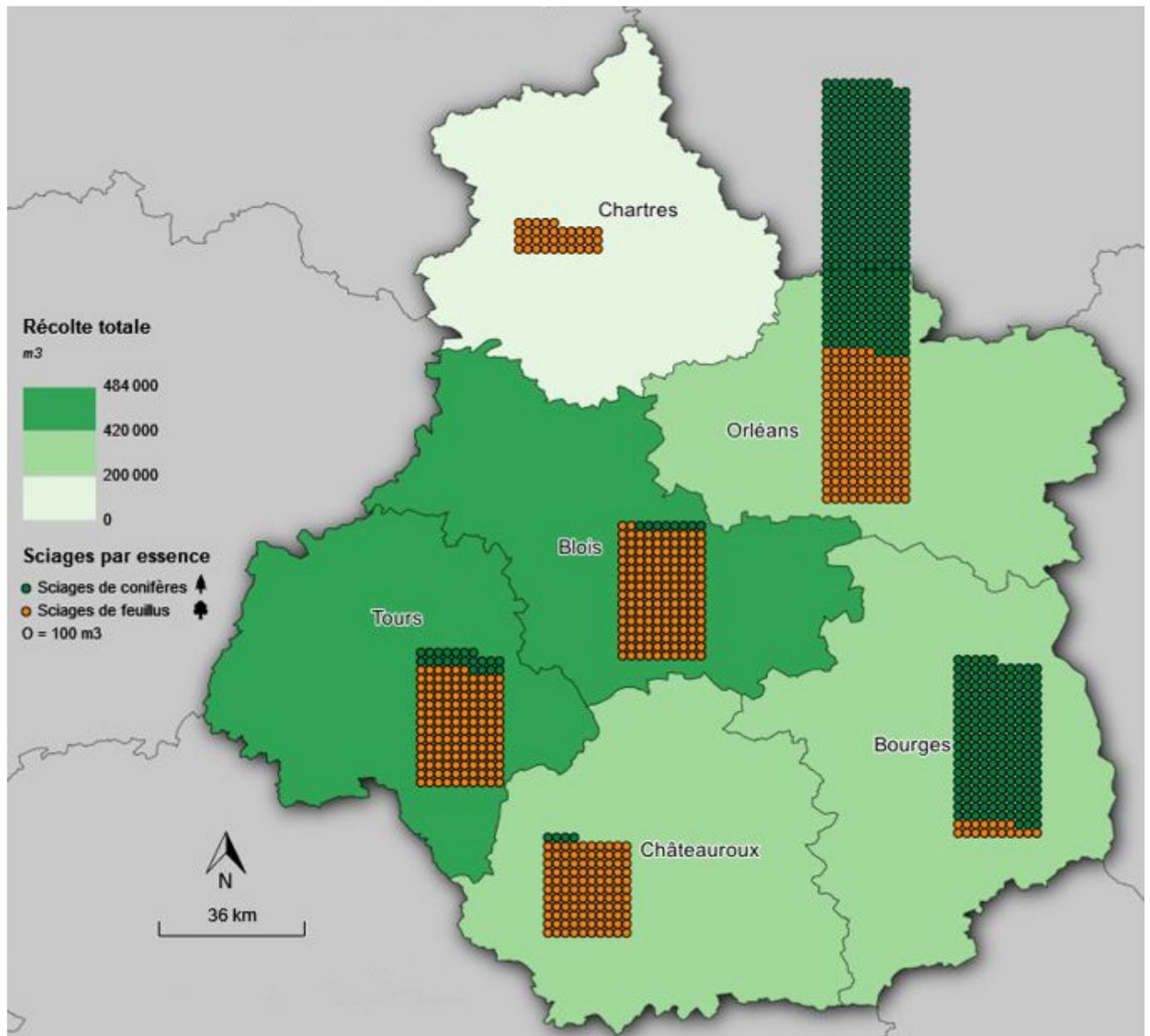


Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2015 à 2023

<sup>1</sup> source : La Forêt bouge Centre-Val de Loire – Île de France ([www.laforetbouge.fr/centrevaleloireetiledefrance](http://www.laforetbouge.fr/centrevaleloireetiledefrance)) – « Les atouts du chauffage au bois Énergie »

<sup>2</sup> source : Fibois ([www.fibois-cvl.fr/energie/aides-et-subventions](http://www.fibois-cvl.fr/energie/aides-et-subventions))

## Récolte et sciages de bois en 2023 (hors merrains et bois sous rails)



Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2023

## La filière sciage en Centre-Val de Loire : une décennie de recul sous contrainte structurelle

En 2023, la production de sciages, merrains et bois sous rails, atteint 130 000 m<sup>3</sup> en Centre-Val de Loire, soit une baisse de 1,9 % par rapport à 2022. Ce chiffre est à comparer à la récolte régionale de bois d'œuvre qui est de plus de 700 000 m<sup>3</sup>. Ainsi, moins de 40 % de la production régionale de bois d'œuvre est transformée dans la région.

Même si la baisse de la production est bien moins accentuée qu'au niveau national (- 8,6 %), elle prolonge une tendance amorcée depuis une dizaine d'années.

En effet, depuis 2013, la production régionale de sciage a baissé de 23 %, et plus nettement pour les feuillus que pour les conifères.

La production de sciages de feuillus, activité principale des scieries du Centre-Val de Loire, atteint 62 500 m<sup>3</sup> en 2023. Elle reste dominée par les sciages de chêne, en baisse de 1,5 %. Le peuplier recule plus fortement (- 10,3 %) mais ne représente qu'une part modeste du total des sciages en région.

Les sciages de conifères avec un volume total de 53 300 m<sup>3</sup> sont également en recul avec une chute de 1,7 %. Si les sciages de sapin-épicéa sont en hausse 6,6 %, ils ne peuvent compenser la diminution observée dans toutes les autres catégories.

## Production de sciages en Centre-Val de Loire en 2023

m <sup>3</sup> sciage	2022	2023	2023/2022 %
Chêne	55 479	54 624	- 2
Hêtre	s	s	s
Châtaigner	114	98	- 14
Feuillus précieux	s	s	s
Peuplier	8 256	7 404	- 10
Autres feuillus	79	326	313
<b>Total feuillus tempérés</b>	<b>63 961</b>	<b>62 537</b>	<b>- 2</b>
Sapin, épicéa	18 813	20 060	7
Douglas	2 882	2 443	- 15
Mélèze	s	s	s
Pin maritime	s	s	s
Autres pins	30 811	30 717	- 0
Autres conifères	1 601	0	- 100
<b>Total conifères</b>	<b>54 206</b>	<b>53 267</b>	<b>- 2</b>
<b>Total essences tropicales</b>	<b>2 979</b>	<b>1 659</b>	<b>- 44</b>
Merrains	3 886	4 657	20
Bois sous rails	7 017	7 576	8
<b>Total bois sous rails et merrains</b>	<b>10 903</b>	<b>12 233</b>	<b>12</b>
<b>Total sciages, bois sous rails et merrains</b>	<b>132 049</b>	<b>129 696</b>	<b>- 2</b>

Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2022 et 2023  
s : secret statistique

Les scieries de la région Centre-Val de Loire font face à des difficultés structurelles et conjoncturelles croissantes. Sur le plan structurel, la filière souffre d'un approvisionnement irrégulier en bois, notamment en feuillus de qualité, en raison d'une concurrence accrue des marchés internationaux, notamment asiatiques. De nombreuses scieries, souvent de petite taille et à capitaux limités, peinent à moderniser leurs équipements et à recruter une main-d'œuvre qualifiée. À ces défis de fond s'ajoutent des facteurs conjoncturels récents, tels que les effets post-COVID, la

progression sensible des prix des grumes et des sciages, ou encore les aléas climatiques qui fragilisent la ressource forestière. La hausse des coûts de production (énergie, transport) pèse également sur la rentabilité des entreprises. Enfin, l'évolution des marchés, en particulier la construction bois soumise à de nouvelles normes environnementales, impose des adaptations que les scieries locales ne peuvent pas toujours suivre. À noter que 2023 constitue une bonne année pour l'activité des merranderies régionales qui a sensiblement progressé (+ 20 %) par rapport à 2022.

## Les acteurs de la filière bois en Centre-Val de Loire

### L'érosion du nombre d'entreprises en activité se poursuit

En 2023, 128 entreprises ayant leur siège en région Centre-Val de Loire ont une activité d'exploitation forestière et/ou de sciage. Parmi elles, 21 exercent les deux activités. Depuis 2014, 68 entreprises ont disparu, soit 35 %. Le nombre d'entreprises n'a cessé de diminuer dans chaque catégorie d'activité, comme en France métropolitaine.

Cette baisse est cependant plus accentuée dans la région pour les scieries ou les entreprises qui combinent les activités d'exploitation forestière et de sciage. En effet, ces deux catégories comptent 25 structures de moins qu'il y a 10 ans, soit une baisse de 38 %.

### Des opérateurs extérieurs dominent l'exploitation forestière régionale

En ce qui concerne les récoltants de bois, 118 entreprises ayant leur siège en dehors de la région Centre-Val de Loire prélèvent 58 % de la récolte régionale. Une part qui reste stable ces dernières années. Quelques importantes coopératives forestières qui interviennent dans la région ont leur siège situé dans des régions voisines, ce qui explique en partie ce constat.

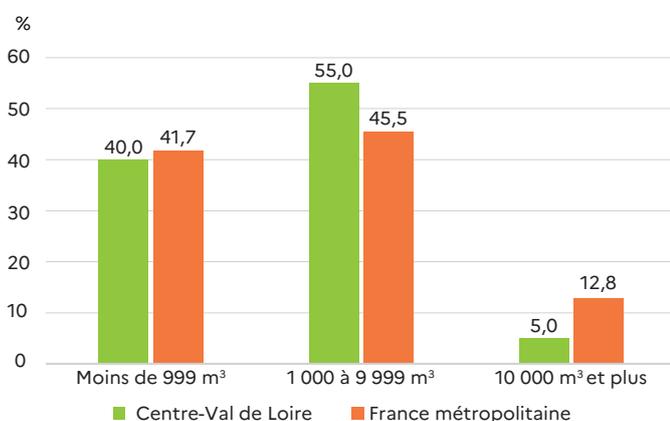
Il s'agit surtout d'entreprises de taille intermédiaire et plus grandes qui récoltent plus de 5 000 m<sup>3</sup> de bois rond. Ainsi, en 2023, 33 exploitations forestières extra-régionales qui relèvent de cette tranche de production ont récolté plus de la moitié du bois prélevé en Centre-Val de Loire. Cette concentration s'explique par plusieurs facteurs. Ces entreprises disposent de moyens techniques et humains importants, leur permettant de gérer de gros volumes et de répondre aux attentes des grands donneurs d'ordre. Leur mobilité géographique et leur capacité à se positionner sur des appels d'offres les rendent aussi très compétitives face aux exploitants locaux, souvent plus modestes et moins structurés. Le marché du bois étant fortement orienté vers l'industrie de transformation, les gros opérateurs, parfois intégrés verticalement, qui maîtrisent plusieurs maillons de la chaîne de production (de l'exploitation à la transformation, voire même la commercialisation finale) sont favorisés.

### Un secteur du sciage dominé par les PME en Centre-Val de Loire

En Centre-Val de Loire, l'organisation du secteur du sciage présente des spécificités notables par rapport à la moyenne nationale. L'activité est marquée par une forte concentration : seules 5 % des scieries, les plus grandes, produisent plus de 10 000 m<sup>3</sup> par an et génèrent 37 % du volume total régional. Toutefois, ce sont les entreprises de taille moyenne - produisant entre 1 000 et 4 999 m<sup>3</sup> - qui dominent le tissu industriel local, représentant plus de la moitié des scieries et assurant 60 % de la production régionale, contre seulement 25 % à l'échelle nationale.

Cette configuration s'explique notamment par une ressource forestière morcelée, majoritairement composée de feuillus, nécessitant un savoir-faire spécifique et favorisant une structure économique fondée sur des PME orientées dans la transformation de bois locaux. Ce morcellement limite ainsi l'émergence de très grandes scieries, qui ont souvent besoin d'un approvisionnement massif, régulier et homogène, plus facilement accessible dans d'autres régions comme le Grand Est ou la Nouvelle-Aquitaine, où les résineux sont davantage présents.

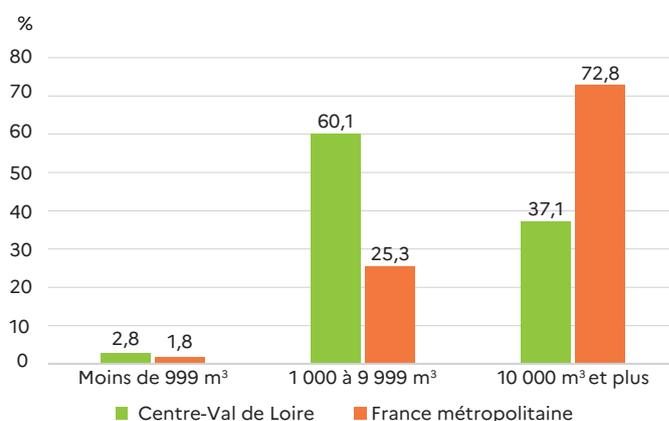
### Répartition des scieries selon leur tranche de production en 2023



Source : Agreste - Enquêtes exploitation forestières et scieries 2023

Note de lecture : en 2023, 55 % des scieries en Centre-Val de Loire ont un volume de sciages compris entre 1 000 et 9 999 m<sup>3</sup> en 2023 - en France métropolitaine, 45,5 % des scieries se trouvent dans cette tranche de production.

### Production des scieries selon leur tranche de production en 2023



Source : Agreste - Enquêtes exploitation forestières et scieries 2023

Note de lecture : en 2023, les grandes scieries, dont la production annuelle de sciages dépasse 10 000 m<sup>3</sup>, concentrent 37,1 % du volume total de sciages en Centre-Val de Loire en 2023 - en France métropolitaine, les scieries de la même tranche d'activité réalisent 72,8 % du volume de sciage total

## La mesure du bois de chauffage

La production de bois énergie revêt différents aspects. Les volumes directement prélevés en forêt pour la consommation des particuliers et non commercialisés ainsi que les volumes de bois recyclés destinés à une utilisation énergétique sont difficiles à estimer annuellement. Les premiers sont évalués à environ 20-25 millions de m<sup>3</sup> par an (chiffre incluant le bois hors forêt comme les haies ou les bosquets - source : Institut National de l'Information Géographique et Forestière).

La récolte commercialisée provenant de forêt atteint 10,4 millions de m<sup>3</sup> en France en 2023. Ce type de production est comptabilisé dans cette étude qui s'appuie sur l'enquête annuelle de branche d'activité « exploitation forestière » (voir « Sources »).

Cependant, un certain nombre d'exploitants forestiers abattent des arbres, récupèrent les grumes et laissent les houppiers aux propriétaires forestiers qui peuvent valoriser cette ressource en bois de chauffage. Le volume de bois énergie est ainsi sous-estimé car il ne prend en compte que celui qui est réellement déclaré par les exploitants forestiers.

## Sources

**L'enquête sur la branche d'activité « exploitation forestière » en 2023**, réalisée auprès de tous les exploitants forestiers, vise à connaître la récolte de bois répartie selon les essences, feuillus ou conifères, et son utilisation : bois d'œuvre, bois d'industrie, bois d'énergie. Dans le Centre-Val de Loire, 208 entreprises susceptibles d'exercer une activité d'exploitation forestière ont été interrogées en 2024.

**L'enquête sur la branche d'activité « sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois » en 2023** est réalisée auprès de tous les producteurs de sciages, merrains, bois sous rails, lames de bois pour parquets et terrasses, moulures, baguettes, panneaux pour parquets, fibre de bois, laine de bois, farine de bois, bois injectés ou imprégnés et produits connexes de toutes ces activités. Elle vise à déterminer le volume de sciages produits dans le Centre-Val de Loire par essence et par choix. L'enquête permet aussi de connaître la production commercialisée en volume et en valeur. Dans la région, 69 entreprises susceptibles d'exercer une activité de sciage ont été interrogées en 2024.

## Définition

### Exploitant forestier

Entreprises ou propriétaires forestiers qui exercent une activité d'exploitation forestière à titre principal ou secondaire. Les unités qui constituent le champ de l'enquête sont celles qui réunissent trois conditions :

- elles sont propriétaires des coupes soit parce qu'elles les ont achetées sur pied, soit parce qu'elles sont issues de leurs propriétés.
- elles assurent l'abattage, le façonnage, le débardage, le tri par catégorie de bois.
- elles approvisionnent directement en bois une unité industrielle de première transformation ou si ce n'est pas le cas, vendent ou revendent le bois à un utilisateur industriel ou à un particulier (bois de chauffage).

## Pour en savoir plus

Agreste Chiffres et Données : [Récolte de bois et production de sciage en 2023 - n°1 – janvier 2025](#)

Agreste Primeur : [Les scieries : des productions spécialisées avec des modèles économiques spécifiques – n°6 – octobre 2024](#)

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)